

[sans titre]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0600

SourceBoite_002-12-chem | Réformateurs XVIIIe siècle.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

x
x x

on peut même dire que la prison n'est
en fait de plein droit que le système pénal que
~~l'on~~ avec un fonctionnaire, et sans doute à cause
de cela. Car jusqu'à là, c'est à dire un que des
grande réformes ~~étaient~~ de ce fait du XVIII^e siècle,
la prison n'était qu'un châtiment pénal.

BnF
MSS

Le seul motif à cet égard est une certaine
égalité de ~~la~~ ^{la} ou une certaine ~~égalité~~ ^{égalité}. Φ

- en fait, ce sont ces ^{peu} ~~peu~~ caractéristiques
chacune porte à elle, la prison n'est une prison
~~réelle~~ réelle et 13 Pickett.

- Mais en fait, elle ne l'est pas.

cf. Ordonnance de 1670.

et surtout la révolution de 1789.

